

Communiqué de presse 26/03/2021

Bruxelles : la vaccination, LA porte de sortie de la crise sanitaire

Le Comité de Concertation l'a expliqué ce 24 mars : la situation épidémiologique belge est inquiétante. Au-delà du strict respect des mesures sanitaires, la vaccination est l'une des portes de sortie les plus efficaces face à la pandémie de Covid-19.

Ce 24 mars, le Comité de Concertation a rappelé l'importance du respect des mesures sanitaires (comme le télétravail ou la limitation au maximum des contacts sociaux) pour enrayer la propagation du virus. Néanmoins, si la crise sanitaire joue les prolongations et que le renforcement des mesures est ressenti par la population comme très difficile, insistons sur le fait que la campagne de vaccination porte ses fruits et nous permet d'entrevoir la possibilité d'un quotidien où le virus sera sous contrôle. Le message est donc simple : vaccinez-vous !

L'objectif principal qui guide l'ensemble de la stratégie de vaccination est de vacciner au minimum 70% de la population bruxelloise (c'est-à-dire au moins 650.000 Bruxelloises et Bruxellois de plus de 18 ans), en donnant la priorité aux groupes à risque identifiés. Et ce, pour obtenir *in fine* une immunité de groupe et endiguer la propagation du coronavirus.

Les Services du Collège réuni développent des campagnes de sensibilisation à destination des différents publics selon les phases de vaccination et mettent en place un plan stratégique de vaccination évolutif en fonction de la livraison des vaccins et du taux de vaccination. Mais le message est clair : dès que vous y êtes invités, prenez rendezvous et faites-vous vacciner!

Où en sont les chiffres de vaccination ?*

Centres de vaccination :

À Bruxelles, 9 centres de vaccination sont désormais opérationnels et fonctionnent bien depuis leur démarrage. Plus de 79.000 doses de vaccins ont été administrées jusqu'à présent dans nos centres bruxellois.

Plus de 130.000 Bruxellois ont déjà été invités à se faire vacciner. Néanmoins, les personnes de plus de 72 ans, et à partir de ce lundi 29 mars également les personnes de plus de 69, n'ayant pas reçu de lettre d'invitation à la vaccination peuvent s'inscrire via le call-center au 02/214.19.19. Celui-ci est joignable du lundi au vendredi de 9.00 à 17.30 et du samedi au dimanche de 10.00 à 17.30.

Par ailleurs, le personnel des maisons de repos, des maisons de repos et de soins et des autres collectivités peut se rendre dans un centre de vaccination bruxellois pour se faire vacciner.

	Brussels	Flanders	Ostbelgien	Wallonia
85+	48,8 %	58,2 %	56,2%	44,9 %
75-84	40,9 %	12,2 %	14,5 %	30,5 %
65-74	12,9 %	5,9%	8,5 %	15,1%
55-64	7,6%	11,1%	7,2%	10,9 %
45-54	5,0 %	11,0%	6,5 %	10,2 %
35-44	4,0 %	11,0%	6,8 %	9,6%
18-34	3,9 %	10,2 %	5,4%	6,6%

Source: Sciensano - Vaccination - Coverage by Age Group

Maisons de repos (et de soins) - Phase 1a :

Tous les résidents ont reçu leur deuxième dose de vaccin le 12/02 et tous les membres du personnel le 26/02. L'administration des deuxièmes doses est en cours de finalisation pour les personnes qui étaient malades lors de la première possibilité ou qui n'étaient pas encore décidées à se faire vacciner. Au total, 19.408 personnes ont reçu une première dose de vaccin et 19.300 personnes ont reçu leur 2^e dose de vaccin et sont donc totalement protégées.

Le pourcentage d'hospitalisations et de décès de personnes issues de maisons de repos diminue fortement depuis plusieurs semaines. Ce qui est dû à la vaccination de ce public-cible, dont le taux atteint plus de 92%. Cette phase de vaccination est désormais finalisée. Les premières vaccinations via une équipe mobile de vaccinateurs, allant à la rencontre des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, ont également été mises en place.

Hôpitaux - Phase 1a:

D'ici le 27 mars, 57 112 doses auront été distribuées dans les hôpitaux. Cette semaine, nous avons également commencé à vacciner les personnes souffrant de maladies chroniques (dialyse, chimiothérapie, etc.) dans les hôpitaux bruxellois.

Collectivités de soin et de santé résidentielles Cocom et Cocof - Phase 1a :

La vaccination des membres du personnel de ces collectivités (par exemple les instituts psychiatriques, les centres de rééducation fonctionnelle, les institutions de soins pour personnes handicapées, etc.) se poursuit et près de 7.044 personnes ont toutes reçu une première dose de vaccin. Cette semaine, nous avons également démarré l'administration des deuxièmes doses de vaccin dans ce public-cible.

D'ici le 27 mars, un total d'environ 165.000 doses de vaccin auront été administrées à Bruxelles et 120.000 personnes auront déjà reçu au moins une première dose du vaccin.

* La différence entre les données chiffrées publiées dans ce communiqué de presse et celles publiées quotidiennement par Sciensano s'explique principalement par le fait que le système Vaccinnet, et donc Sciensano, comptabilise les vaccins selon la région où la personne vaccinée est domiciliée et non selon la région qui a effectué la vaccination. Cette comptabilisation par lieu de résidence et non par lieu de vaccination engendre un biais dans les chiffres. Le nombre de personnes travaillant dans les maisons de repos et les hôpitaux bruxellois, mais domiciliées dans l'une des deux autres régions, est en effet très élevé. Un emploi sur deux en région bruxelloise est occupé par un travailleur n'y habitant pas.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur <u>coronavirus.brussels</u>. Suivez aussi notre actualité sur notre page Facebook.